

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et
États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités**

La période de 13 semaines closes le 30 avril 2022

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 30 avril 2022 et pour la période de 13 semaines close à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 21 juin 2022.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 21 juin 2022.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 30 avril 2022 (le « premier trimestre de l'exercice 2023 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 1^{er} mai 2021 (le « premier trimestre de l'exercice 2022 »).

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

Au début du premier trimestre de l'exercice 2022, 240 des 415 magasins (58 %) de la société étaient fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Cette fermeture partielle du réseau de magasins de la société s'est poursuivie au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Au début du premier trimestre de l'exercice 2023, tous les magasins de la société étaient ouverts, mais les restrictions visant la capacité des magasins imposées par la plupart des autorités provinciales étaient toujours en vigueur. Toutes les restrictions visant la capacité des magasins imposées par les provinces ont été levées au premier trimestre de l'exercice 2023 et le réseau de magasins de la société est exploité au maximum de sa capacité depuis lors.

Au cours de l'exercice 2022, la société a obtenu une aide financière dans le cadre de programmes fédéraux (les « subventions fédérales »), comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (la « SUCL ») et le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (le « PRTA »), dans le cadre duquel les subventions ont été regroupées à compter du 24 octobre 2021. Ces mesures et cette aide financière ont permis d'atténuer les conséquences financières de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société.

La mesure dans laquelle la COVID-19 et ses variants continueront d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte de l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 entraînant une

résurgence des cas d'infection à la COVID-19, des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir le virus et la propagation de ses variants afin de circonscrire les vagues potentielles futures, des habitudes de magasinage des clients futurs, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Alors qu'elle relève les défis posés par la COVID-19 et ses variants, la société doit s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

Fin des procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») au cours de l'exercice 2022

Le 12 janvier 2022, en conformité avec le plan d'arrangement (le « plan ») approuvé par la cour, la société a versé la somme globale de 95,0 millions de dollars en règlement complet et définitif de toutes les réclamations de ses créanciers visées par le plan, et a été ainsi libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC. En parallèle, la société a conclu une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) avec une institution financière canadienne, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Une tranche d'au plus 35,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) de la facilité de 115,0 millions de dollars peut être prélevée sous forme de lettres de crédit garanties. Se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de l'exercice 2023.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et

l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations

prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

MESURES FINANCIÈRES

Le présent rapport de gestion traite du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté ») et des résultats des activités d'exploitation ajustés, qui sont considérés comme des mesures financières non conformes aux PCGR. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté en pourcentage des ventes, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. La présentation du BAIIA ajusté et des résultats des activités d'exploitation ajustés a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net (perte nette) avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers, les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté en pourcentage des ventes indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de ventes. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie et l'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente les résultats des activités poursuivies.

Les résultats des activités d'exploitation ajustés sont définis en tant que résultats des activités d'exploitation excluant les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que les résultats des activités d'exploitation ajustés donnent un indicateur plus pertinent pour évaluer la performance opérationnelle actuelle de la société. L'exclusion des éléments de restructuration et des subventions fédérales présente la performance opérationnelle des activités poursuivies.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté et des résultats des activités d'exploitation aux résultats des activités d'exploitation ajustés :

	Pour les premiers trimestres de	
	2023	2022
Perte nette	(1,7) \$	– \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	10,9	12,3
Produits d'intérêts	–	(0,1)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,0	1,1
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	0,3	–
Subventions fédérales	(1,2)	(10,3)
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration, montant net	0,6	(6,6)
BAIIA ajusté¹	9,9 \$	(3,6) \$
BAIIA ajusté en % des ventes	6,4 %	(3,0) %

¹ Le chiffre comparatif a été retraité pour exclure les subventions fédérales de 10,3 millions de dollars comptabilisées au premier trimestre de 2022, en raison de la définition actuelle du BAIIA ajusté.

	Pour les premiers trimestres de	
	2023	2022
Résultats des activités d'exploitation	(0,4) \$	0,4 \$
Subventions fédérales	(1,2)	(10,3)
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration, montant net	0,6	(6,6)
Résultats des activités d'exploitation ajustés	(1,0) \$	(16,5) \$

MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement

utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « COVID-19 », à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2022, la société a dû procéder à la fermeture temporaire de certains de ses magasins de détail en raison des directives gouvernementales de confinement. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le premier trimestre de l'exercice 2023. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

The logo for Reitmans, featuring the brand name in a stylized, handwritten-style script.

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

Penningtons

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

The logo for RW & CO., featuring the brand name in a bold, serif font.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 29 janvier 2022	Ouvertures au T1	Nombre de magasins au 30 avril 2022	Nombre de magasins au 1 ^{er} mai 2021
Reitmans	237	–	237	245
Penningtons	90	2	92	92
RW & CO.	77	–	77	78
Total des magasins	404	2	406	415

Il n'y a eu aucune fermeture de magasins au premier trimestre de l'exercice 2023. La viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

	Premier trimestre de l'exercice 2023	Premier trimestre de l'exercice 2022	Variation en \$	Variation en %
Ventes	153,9 \$	121,3 \$	32,6 \$	26,9 %
Coût des biens vendus	69,9	61,4	8,5	13,8 %
Marge brute	84,0	59,9	24,1	40,2 %
Marge brute en %	54,6 %	49,4 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	84,4	59,5	24,9	41,8 %
Résultats des activités d'exploitation	(0,4)	0,4	(0,8)	s. o.
Charges financières nettes	(1,3)	(0,4)	(0,9)	s. o.
Perte avant impôt sur le résultat	(1,7)	(0,0)	(1,7)	s. o.
Charge d'impôt sur le résultat	0,0	0,0	0,0	s. o.
Perte nette	(1,7) \$	(0,0) \$	(1,7) \$	s. o.
BAIIA ajusté ²	9,9 \$	(3,6) \$	13,5 \$	s. o.
Résultats des activités d'exploitation ajustés ²	(1,0) \$	(16,5) \$	15,5 \$	93,9 %
Perte par action:				
De base	(0,04) \$	(0,00) \$	(0,04) \$	s. o.
Diluée	(0,04)	(0,00)	(0,04)	s. o.

¹ Compte tenu de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023 (recouvrement de coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022).

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Ventes

Les ventes du premier trimestre de l'exercice 2023 ont augmenté de 32,6 millions de dollars, ou 26,9 %, pour s'établir à 153,9 millions de dollars, principalement en raison du fait que la société n'a subi aucune fermeture temporaire des magasins de détail imposée par le gouvernement au premier trimestre de l'exercice 2023, tandis que le réseau de magasins de la société avait été touché par le confinement partiel au premier trimestre de l'exercice 2022 (se reporter à la rubrique intitulée « COVID-19 »), et ce, malgré une réduction nette totale de 9 magasins.

Marge brute

La marge brute du premier trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 24,1 millions de dollars pour s'établir à 84,0 millions de dollars, comparativement à 59,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 49,4 % pour le premier trimestre de l'exercice 2022 à 54,6 % pour le premier trimestre de l'exercice 2023. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant le premier trimestre de l'exercice 2023, conjugué à l'incidence favorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus, facteurs contrebalancés en partie par des coûts de transport des marchandises plus élevés attribuables aux perturbations subies par le secteur de transport en raison de l'utilisation accrue du transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 84,4 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023 a augmenté de 24,9 millions de dollars, ou 41,8 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2022, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques et à l'augmentation des loyers résultant des contrats de location fondés sur la performance en pourcentage des ventes;
- la diminution de 9,1 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- l'augmentation de 7,2 millions de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par les coûts de restructuration de 0,6 million de dollars liés aux honoraires engagés au premier trimestre de l'exercice 2023, par rapport à un recouvrement de coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars réalisé au premier trimestre de l'exercice 2022;

facteurs contrebalancés en partie par

- la diminution de 1,4 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins, à la diminution des actifs au titre de droits d'utilisation et aux dépenses contrôlées de la société affectées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

(Charges financières nettes) produits financiers nets

Les charges financières nettes se sont élevées à 1,3 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023, comparativement à des produits financiers nets de 0,4 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022. Cette variation de 0,9 million de dollars est principalement attribuable à l'incidence du change sur les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains et à l'augmentation des charges d'intérêts découlant des emprunts contractés aux termes de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs obtenue le 12 janvier 2022.

Impôt sur le résultat

Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la non-comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation reportées prospectivement a eu une incidence sur la charge d'impôt du premier trimestre de l'exercice 2023. La charge d'impôt se compose du montant de l'impôt estimé relatif à une filiale étrangère.

Perte nette

La perte nette du premier trimestre de l'exercice 2023 s'est établie à 1,7 million de dollars (perte par action de base et diluée de 0,04 \$), comparativement à une perte nette de 2 000 \$ (perte par action de base et diluée de 0,00 \$) pour le premier trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation de 1,7 million de dollars de la perte nette est principalement attribuable à la hausse des charges d'exploitation globales, à la réduction des subventions fédérales et des recouvrements de coûts de restructuration et à l'augmentation des charges financières nettes, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation de la marge brute.

BAIIA ajusté

Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté s'est établi à 9,9 millions de dollars, comparativement à (3,6) millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022. La hausse de 13,5 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation de 24,1 millions de dollars de la marge brute, en partie contrebalancée par la diminution de 0,7 million de dollars du profit de change et la hausse des charges d'exploitation globales (compte non tenu des subventions fédérales, des coûts et recouvrements de coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation nette d'actifs non financiers) de 9,9 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le premier trimestre de l'exercice 2023 correspondent à une perte de 1,0 million de dollars, comparativement à une perte de 16,5 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022. La progression de 15,5 millions de dollars des résultats des activités d'exploitation ajustés est principalement attribuable à l'augmentation de 24,1 millions de dollars de la marge brute, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation (compte non tenu des subventions fédérales et des coûts et recouvrements de coûts de restructuration) de 8,6 millions de dollars, comme il est mentionné précédemment.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice qui sera clos le 28 janvier 2023, toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice clos le 29 janvier 2022 et toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice clos le 30 janvier 2021.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Ventes	153,9 \$	121,3 \$	190,2 \$	144,7 \$	178,2 \$	163,4 \$	172,3 \$	144,0 \$
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies ⁵	(1,7)	(0,0)	97,2	(10,9)	22,0	(14,9)	23,9	(27,4)
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt ⁵	–	–	–	–	4,8	0,4	10,2	(44,6)
(Perte nette) bénéfice net	(1,7) ¹	(0,0) ¹	97,2 ²	(10,9) ²	26,8 ³	(14,5) ³	34,1 ⁴	(72,0) ⁴
(Perte) bénéfice par action								
De base	(0,04) ¹ \$	(0,00) ¹ \$	1,99 ² \$	(0,22) ² \$	0,55 ³ \$	(0,30) ³ \$	0,70 ⁴ \$	(1,47) ⁴ \$
Dilué(e)	(0,04) ¹	(0,00) ¹	1,99 ²	(0,22) ²	0,55 ³	(0,30) ³	0,70 ⁴	(1,47) ⁴
(Perte) bénéfice par action liée aux activités poursuivies ⁵								
De base	(0,04) \$	(0,00) \$	1,99 \$	(0,22) \$	0,45 \$	(0,31) \$	0,49 \$	(0,56) \$
Dilué(e)	(0,04)	(0,00)	1,99	(0,22)	0,45	(0,31)	0,49	(0,56)

¹ Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la perte nette tient compte d'une dépréciation des actifs non financiers de 1,2 million de dollars et de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,2 million de dollars. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la perte nette tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 10,3 millions de dollars, d'un recouvrement de coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,2 million de dollars.

² Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 4,7 millions de dollars et du profit réalisé sur le règlement des passifs pouvant faire l'objet de transactions de 88,6 millions de dollars après la levée de la protection de la LACC, en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 0,5 million de dollars et une dépréciation des actifs non financiers de 2,2 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 9,1 millions de dollars et du recouvrement des coûts de restructuration de 4,5 millions de dollars, en partie contrebalancés par une dépréciation d'actifs non financiers de 3,4 millions de dollars.

³ Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,6 million de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 5,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,1 million de dollars. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 3,9 millions de dollars et de coûts de restructuration de 2,6 millions de dollars, en partie contrebalancés par une subvention fédérale de 6,8 millions de dollars.

⁴ Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 6,1 millions de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 16,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,3 million de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 3,6 millions de dollars et de coûts de restructuration de 74,2 millions de dollars, en partie contrebalancés par une subvention fédérale de 14,8 millions de dollars.

⁵ Au cours de l'exercice 2021, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social, et les résultats de ces bannières, par conséquent, ont été reclassés dans les activités abandonnées pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021. Les activités abandonnées sont exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats. Il n'y a pas de bénéfice ou de perte lié(e) aux activités abandonnées à présenter pour le premier trimestre de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 30 avril 2022 et au 29 janvier 2022 :

	30 avril 2022	29 janvier 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie	40,2 \$	25,5 \$	14,7 \$	57,6 %
Clients et autres débiteurs	4,9	7,6	(2,7)	(35,5) %
Stocks	137,5	119,0	18,5	15,5 %
Charges payées d'avance et autres actifs	36,7	42,6	(5,9)	(13,8) %
Immobilisations corporelles et incorporelles	67,7	71,6	(3,9)	(5,4) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	51,6	45,0	6,6	14,7 %
Actif au titre des retraites	0,4	0,1	0,3	s. o.
Facilité de crédit renouvelable	34,4	29,6	4,8	16,2 %
Fournisseurs et autres créditeurs	53,4	34,5	18,9	54,8 %
Produits différés	12,2	13,5	(1,3)	(9,6) %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	58,4	52,3	6,1	11,7 %

Les variations au 30 avril 2022 comparativement au 29 janvier 2022 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a augmenté de 14,7 millions de dollars en raison de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation principalement attribuable à la progression des ventes et aux fonds obtenus par l'entremise de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles au premier trimestre de l'exercice 2023;
- Les clients et autres débiteurs ont diminué du fait essentiellement de la réception des subventions salariales du gouvernement fédéral, contrebalancée en partie par la hausse des créances sur cartes de crédit au 30 avril 2022 comparativement au 29 janvier 2022;
- Les stocks sont plus élevés de 18,5 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes printanières et estivales, et la société continue d'accélérer les livraisons de marchandises pour atténuer les récentes perturbations du secteur du transport mondial;
- Les charges payées d'avance et autres actifs comprennent essentiellement le versement d'acomptes et les prépaiements exigés par les fournisseurs, les primes d'assurance payées à l'avance et les contrats d'entretien. La diminution de 5,9 millions de dollars est surtout attribuable à la réduction des versements d'acomptes aux fournisseurs après la levée de la protection de la LACC à la mi-janvier 2022;
- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, un montant de 2,5 millions de dollars a été consacré principalement aux rénovations de magasins et aux entrées de matériel informatique et de logiciels au siège social. Des amortissements de 3,9 millions de dollars et une charge de dépréciation de 1,2 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2023 (4,8 millions de dollars au titre des amortissements et 0,2 million de dollars au titre de la reprise d'une charge de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2022);

- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 6,6 millions de dollars, ce qui tient avant tout aux entrées de contrats de location conclus au cours du premier trimestre de l'exercice 2023. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 5,8 millions de dollars ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2023 (7,7 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2022). Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au premier trimestre de l'exercice 2022 et de l'exercice 2023;
- L'actif au titre des retraites a augmenté en raison principalement d'un gain actuariel de 0,9 million de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au premier trimestre de l'exercice 2023, partiellement contrebalancé par un excédent de 0,6 million de dollars de la charge de retraite par rapport aux cotisations versées au régime de retraite;
- La facilité de crédit renouvelable de 34,4 millions de dollars se compose des sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit renouvelable garantie par des actifs;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont augmenté d'environ 18,9 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier des paiements liés aux crédateurs, la hausse des passifs au titre des taxes de vente et l'augmentation de la provision pour retours sur ventes découlant de l'augmentation des ventes au premier trimestre de l'exercice 2023;
- Les produits différés ont diminué en raison essentiellement de l'encaissement des cartes-cadeaux. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 12,4 millions de dollars et des charges d'intérêts de 1,0 million de dollars, facteurs atténués par des paiements de loyers de 7,4 millions de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 avril 2022, les actifs courants de la société se chiffraient à 219,3 millions de dollars (212,3 millions de dollars au 1^{er} mai 2021; 194,7 millions de dollars au 29 janvier 2022) et les passifs courants, à 122,5 millions de dollars (278,1 millions de dollars, compte tenu des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 202,2 millions de dollars, au 1^{er} mai 2021; 99,0 millions de dollars au 29 janvier 2022) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 30 avril 2022, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 40,2 millions de dollars (67,1 millions de dollars au 1^{er} mai 2021; 25,5 millions de dollars au 29 janvier 2022). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

Vers la fin de l'exercice 2022, dans le cadre de la fin des procédures en vertu de la LACC, la société a conclu avec une institution financière canadienne une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 35,0 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains). Cette facilité engagée vient à échéance le 12 janvier 2025 et elle sera affectée au financement des activités courantes de la société. En date du 30 avril 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 97,3 millions de dollars (90,7 millions de dollars au 29 janvier 2022) et une somme de 34,4 millions de dollars avait été empruntée sur la facilité de crédit (29,6 millions de dollars au 29 janvier 2022). Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2023.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la société a consacré 2,5 millions de dollars à des dépenses d'investissement, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, principalement pour des rénovations de magasins et pour des entrées de matériel informatique et de logiciels au siège social. Compte non tenu de toute incidence prolongée de l'incertitude économique liée à la COVID-19, la société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 10,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2023 dans divers chantiers prioritaires tels que la rénovation de magasins, des projets de visibilité, des améliorations de la plateforme numérique, le service à la clientèle et d'autres initiatives générales.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 21 juin 2022, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la société a attribué 2 050 000 options fondées sur l'écoulement du temps et le rendement à un prix d'exercice de 1,50 \$ l'action. En date du 21 juin 2022, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 850 000 et leur prix d'exercice moyen était de 2,86 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Au cours de l'exercice 2021, la réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains et couverts par des contrats à terme en cours n'était plus considérée comme étant probable en raison de l'effort de la société visant à réduire les achats de stocks à l'avenir dans le contexte de l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. En conséquence, au début de l'exercice 2021, la société avait temporairement suspendu son programme de couverture en raison des incertitudes liées aux engagements d'achats de stocks découlant de la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration établi dans le cadre des procédures maintenant achevées en vertu de la LACC. En date du 30 avril 2022, le programme de couverture de la société était toujours suspendu temporairement et il n'y avait aucun contrat de change en cours.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

De nouvelles modifications des normes et interprétations non encore en vigueur pour le premier trimestre de l'exercice 2023 et dont l'adoption anticipée est permise n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 avril 2022 et pour la période de 13 semaines close à cette date. Les modifications des normes et interprétations suivantes sont actuellement à l'étude :

- Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2023.

ADOPTION D'UNE NOUVELLE MÉTHODE COMPTABLE

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société au 30 avril 2022 et pour la période de 13 semaines close à cette date.

De plus amples informations sur l'adoption de cette nouvelle méthode comptable sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités pour le premier trimestre de l'exercice 2023.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

		Pour les périodes de 13 semaines closes les	
Note(s)	30 avril 2022	1^{er} mai 2021	
	153 859 \$	121 250 \$	
Ventes			
	69 896	61 389	
Coût des biens vendus	6		
	83 963	59 861	
Marge brute			
	73 257	57 153	
Frais de vente et de distribution			
	10 482	8 874	
Charges administratives			
	620	(6 562)	
Restructuration	12		
Résultat des activités d'exploitation			
	(396)	396	
	80	763	
Produits financiers	16		
	1 361	1 137	
Charges financières	16		
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat			
	(1 677)	22	
	40	24	
Charge d'impôt sur le résultat			
	(1 717) \$	(2) \$	
Perte nette			
Perte par action	17		
De base		(0,04) \$	(0,00) \$
Diluée		(0,04)	(0,00)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021
Perte nette		(1 717) \$	(2) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être			
Écarts de conversion	13	(7)	198
		(7)	198
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net			
Gain actuariel au titre du régime à prestations définies (après impôt de néant pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022)	8	911	–
Total des autres éléments du résultat global		904	198
Résultat global total		(813) \$	196 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021 ¹⁾	29 janvier 2022
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie	4	40 210 \$	67 091 \$	25 502 \$
Clients et autres débiteurs	5	4 923	9 528	7 606
Stocks	6	137 505	101 918	118 972
Charges payées d'avance et autres actifs		36 678	33 788	42 590
Total des actifs courants		219 316	212 325	194 670
ACTIFS NON COURANTS				
Trésorerie soumise à des restrictions	4	2 759	2 754	2 757
Immobilisations corporelles	18	63 572	63 928	65 970
Immobilisations incorporelles	18	4 095	9 048	5 613
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	51 583	53 174	44 978
Actif au titre des retraites	8	418	—	100
Impôt sur le résultat différé		190	151	186
Total des actifs non courants		122 617	129 055	119 604
TOTAL DES ACTIFS		341 933 \$	341 380 \$	314 274 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Facilité de crédit renouvelable	9	34 439 \$	— \$	29 634 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	10	53 427	33 731	34 478
Produits différés	11	12 150	11 315	13 490
Impôt sur le résultat à payer		535	318	537
Partie courante des obligations locatives	7	21 954	30 532	20 888
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	12	—	202 170	—
Total des passifs courants		122 505	278 066	99 027
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives	7	36 413	38 155	31 419
Passif au titre des retraites		—	3 278	—
Total des passifs non courants		36 413	41 433	31 419
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	13	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport		10 295	10 295	10 295
Résultats non distribués (déficit)		146 174	(15 164)	146 980
Cumul des autres éléments du résultat global	13	(860)	(656)	(853)
Total des capitaux propres		183 015	21 881	183 828
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		341 933 \$	341 380 \$	314 274 \$

¹⁾ Au 1^{er} mai 2021, la trésorerie soumise à des restrictions de 2 754 \$ a été classée dans les actifs non courants afin de refléter adéquatement la présentation de cet élément.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX
PROPRES

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 30 janvier 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 980 \$	(853) \$	183 828 \$
Perte nette		–	–	(1 717)	–	(1 717)
Total des autres éléments du résultat global	13	–	–	911	(7)	904
Résultat global total pour la période		–	–	(806)	(7)	(813)
Solde au 30 avril 2022		27 406 \$	10 295 \$	146 174 \$	(860) \$	183 015 \$
Solde au 31 janvier 2021		27 406 \$	10 295 \$	(15 162) \$	(854) \$	21 685 \$
Perte nette		–	–	(2)	–	(2)
Total des autres éléments du résultat global	13	–	–	–	198	198
Résultat global total pour la période		–	–	(2)	198	196
Solde au 1^{er} mai 2021		27 406 \$	10 295 \$	(15 164) \$	(656) \$	21 881 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(1 717) \$	(2) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes		10 891	12 298
(Profit) perte de change		(1 847)	2 024
Profit à la réévaluation de contrats de location découlant de la restructuration	7,12	–	(3 449)
Intérêts sur les obligations locatives	16	1 015	1 137
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	16	346	–
Produits d'intérêts	16	(34)	(50)
Charge d'impôt sur le résultat		40	24
		8 694	11 982
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs	5	2 666	1 127
Stocks	6	(18 533)	(5 796)
Charges payées d'avance et autres actifs		5 912	(1 688)
Actif au titre des retraites	8	593	186
Fournisseurs et autres créditeurs	10	20 231	2 046
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	12	–	(1 624)
Produits différés	11	(1 340)	(1 147)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		18 223	5 086
Intérêts reçus		51	63
Intérêts payés		(316)	–
Impôts sur le résultat payés		(46)	(1 164)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		17 912	3 985
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	18	(2 476)	(936)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(2 476)	(936)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Trésorerie soumise à des restrictions	4	(2)	(1)
Produit net de la facilité de crédit renouvelable	9	4 805	–
Paiements d'obligations locatives		(7 364)	(9 489)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(2 561)	(9 490)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE		1 833	(1 630)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		14 708	(8 071)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE		25 502	75 162
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE		40 210 \$	67 091 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 18)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 21 juin 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future. En raison de l'incidence de la COVID-19, il est attendu que les ventes ne suivent pas les tendances passées.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugements et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. La direction a posé des jugements importants en lien avec l'incidence potentielle de la COVID-19 sur les actifs, les passifs, les produits et les charges présentés de la société et sur les informations à présenter connexes au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reposent sur des incertitudes significatives. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir la propagation du virus et de ses variants et éviter de nouvelles vagues éventuelles de contamination, des habitudes de magasinage futures des clients, y compris les ventes en ligne, et de l'incidence des retards d'expédition sur la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux découlant des estimations et hypothèses de la direction.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

f) Procédures sous le régime de la LACC

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, le 12 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), aux termes de laquelle elle avait obtenu une ordonnance initiale de la Cour supérieure du Québec le 19 mai 2020.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Adoption de nouvelles méthodes comptables

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications de l'IAS 37)

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire (modifications de l'IAS 37)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et s'appliquent aux contrats en vigueur à la date de la première application des modifications. L'IAS 37 ne précise pas quels coûts sont pris en compte dans le coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications de l'IASB règlent ce problème en précisant quels sont les coûts d'exécution d'un contrat.

L'adoption de cette modification de l'IAS 37 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

b) Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

La société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces nouvelles normes ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

4. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Trésorerie ¹⁾	40 210 \$	67 091 \$	25 502 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	2 759	2 754	2 757
	42 969 \$	69 845 \$	28 259 \$

¹⁾ La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

²⁾ La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien. La trésorerie soumise à des restrictions est présentée dans les actifs non courants aux bilans consolidés.

5. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 30 avril 2022, les clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 642 \$ (6 315 \$ au 1^{er} mai 2021; 4 651 \$ au 29 janvier 2022) lié à des subventions publiques à recevoir. Le gouvernement du Canada a mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») pour les entreprises touchées par la COVID-19, qui permet aux entreprises de réclamer une partie du salaire des employés et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »), qui permet aux entreprises de réclamer une partie des loyers et des frais d'occupation, lorsque les critères d'admissibilité sont remplis. Le gouvernement du Canada a regroupé ces subventions au sein du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (« PRTA »), aux termes duquel il est possible de faire des demandes de subvention salariale et pour le loyer.

Pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société était qualifiée pour recevoir à la fois la subvention salariale et la subvention pour le loyer dans le cadre du PRTA et il existait une assurance raisonnable que le montant serait reçu de la part du gouvernement.

La société a comptabilisé une réduction des frais de vente et de distribution au titre du produit tiré de ces subventions de 1 119 \$ et une réduction des charges administratives de 91 \$ pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022 (réduction des frais de vente et de distribution de 9 500 \$ et réduction des charges administratives de 836 \$, respectivement, pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021).

6. STOCKS

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 65 469 \$ (58 290 \$ au 1^{er} mai 2021). De plus, pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 4 427 \$ (3 099 \$ au 1^{er} mai 2021) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise au cours des périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 489 \$ a été inclus dans les stocks au 30 avril 2022 (2 039 \$ au 1^{er} mai 2021 et 1 880 \$ au 29 janvier 2022).

7. CONTRATS DE LOCATION

Pendant que la société était sous la protection de la LACC, une partie de ses contrats de location était conditionnelle à un pourcentage des ventes. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a renégocié des contrats de location après la fin des procédures en vertu de la LACC et a comptabilisé des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives de 12 117 \$.

Au cours de la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021, la société a renégocié des contrats de location dans le cadre de son plan de restructuration, ce qui a donné lieu une diminution de ses actifs au titre de droits d'utilisation et de ses obligations locatives de 48 372 \$ et de 51 625 \$, respectivement, et elle a comptabilisé un profit résultant de la réévaluation de contrats de location de 3 449 \$ dans les coûts de restructuration. Se reporter à la note 11.

8. ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES RETRAITES

La société a comptabilisé un gain actuariel de 911 \$ dans les autres éléments du résultat global pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022 (néant pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021), qu'elle a ensuite reclassé depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif (du passif) net au titre des retraites. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées a augmenté, passant de 3,40 % au 29 janvier 2022 à 4,60 % au 30 avril 2022.

9. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 30 avril 2022, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 97 250 \$ (néant au 1^{er} mai 2021; 90 708 \$ au 29 janvier 2022).

9. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUELABLE (suite)

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Second Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 30 avril 2022, un montant de 34 439 \$ (néant au 1^{er} mai 2021; 29 634 \$ au 29 janvier 2022) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et aucun montant n'était affecté à des lettres de crédit garanties (néant au 1^{er} mai 2021 et au 29 janvier 2022).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 30 avril 2022, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

10. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Dettes fournisseurs	6 173 \$	1 780 \$	1 280 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	17 682	15 059	13 049
Autres créditeurs non commerciaux	20 010	10 761	16 406
Passif au titre du remboursement futur	6 413	4 506	3 181
Montants à payer au titre des locaux	3 149	1 625	562
	53 427 \$	33 731 \$	34 478 \$

11. PRODUITS DIFFÉRÉS

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	686 \$	505 \$	248 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	11 464	10 810	13 242
	12 150 \$	11 315 \$	13 490 \$

12. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la LACC et a versé un paiement total de 95 000 \$ en tant que règlement définitif des passifs non garantis pouvant faire l'objet d'une transaction de 183 613 \$. En date du 1^{er} mai 2021, les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction étaient estimés à 202 170 \$.

Coûts de restructuration

Au cours des périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021, dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration (recouvrements) suivants ont été comptabilisés.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location	– \$	(5 884) \$
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 7)	–	(3 449)
Provision au titre des contrats de location résiliés	–	950
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	620	813
Indemnités de fin de contrat de travail	–	171
Frais du prêteur débiteur-exploitant	–	86
Autres charges	–	751
	620 \$	(6 562) \$

13. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Il n'y a eu aucune variation du capital social pour chacune des périodes présentées.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	30 avril 2022		1 ^{er} mai 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à la l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Total du capital social	48 867	27 406 \$	48 867	27 406 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Écarts de change
Solde au 30 janvier 2022	(853) \$
Variation des écarts de change	(7)
Solde au 30 avril 2022	(860) \$
Solde au 31 janvier 2021	(854) \$
Variation des écarts de change	198
Solde au 1 ^{er} mai 2021	(656) \$

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021.

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.

Options sur actions

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 940 000 options sur actions pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. Les options seront acquises en tranches égales sur les trois premières années suivant la date d'attribution et elles expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options sur actions	2,5 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,60 \$ l'option (montants en dollars).

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	30 avril 2022		1^{er} mai 2021	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 126	8,56 \$	1 357	8,84 \$
Attribution	940	1,50	–	–
Renonciation et expiration	(326)	13,95	–	–
En circulation à la clôture de la période	1 740	3,73 \$	1 357	8,84 \$
Options exerçables à la clôture de la période	800	6,36 \$	1 347	8,86 \$

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Options sur actions assorties de conditions liées au marché

La société a également attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes :

	1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022
Durée prévue des options	2,6 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,48 %
Volatilité prévue du cours de l'action	71,90 %
Taux de rendement de l'action	–
Cours de l'action à la date d'attribution	1,40 \$
Prix d'exercice	1,50 \$

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur. La juste valeur moyenne des options sur actions attribuées était de 0,49 \$ l'option (montants en dollars).

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

	Pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	–	– \$
Attribution	1 110	1,50
En circulation à la clôture de la période	1 110	1,50 \$
Options exerçables à la clôture de la période	–	– \$

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions en lien avec les UAP n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021.

Pour les périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021, la charge de rémunération liée au plan d'options sur actions de la société était négligeable.

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures. Pour la période de 13 semaines closes le 30 avril 2022, la charge d'impôt était surtout composée de la charge d'impôt exigible attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Produits d'intérêts	34 \$	50 \$
Profit de change	46	713
Produits financiers	80	763
Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	346	–
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 015	1 137
Charges financières	1 361	1 137
Charges financières nettes	(1 281) \$	(374) \$

17. PERTE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul de la perte de base et diluée par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	30 avril 2022	1^{er} mai 2021
Nombre moyen pondéré d'actions – de base et après dilution	48 867	48 867

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul de la perte diluée par action pour les périodes de 13 semaines closes le 30 avril 2022 et le 1^{er} mai 2021, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	30 avril 2022	1 ^{er} mai 2021	29 janvier 2022
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	205 \$	2 037 \$	1 517 \$

Pertes de valeur nettes

Le 30 avril 2022, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 1 162 \$ pour la période de 13 semaines close le 30 avril 2022 (néant pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021). Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, aucune perte de valeur n'a été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (214 \$ pour la période de 13 semaines close le 1^{er} mai 2021). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants au 30 avril 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 29 janvier 2022 (autres que les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Instruments financiers dérivés

Au 30 avril 2022, le programme de couverture de la société était toujours arrêté temporairement. Auparavant, la société avait conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongeaient normalement sur une période d'au plus 12 mois et étaient normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour atténuer le risque de change inhérent aux achats libellés en dollars américains.

Aucun contrat de change n'était en cours au 30 avril 2022, au 1^{er} mai 2021 et au 29 janvier 2022.

20. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours de la période de 13 semaines close le 30 avril 2022, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audité de la société pour l'exercice clos le 29 janvier 2022.